



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

6031^e séance

Jeudi 4 décembre 2008, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Jurica	(Croatie)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Belle
	Burkina Faso	M. Tiendrébéogo
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Weisleder
	États-Unis d'Amérique	M. Wolff
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Lacroix
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Terzi di Sant'Agata
	Jamahiriyā arabe libyenne	M. Dabbashi
	Panama	M. Suescum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir John Sawers
	Viet Nam	M. Bui The Giang

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé du Chef de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé du Chef de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Afghanistan une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Ayoob (Afghanistan) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2008/708, qui contient le texte d'une lettre datée du 14 novembre 2008, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Giulio Terzi di Sant'Agata, Chef de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan et Représentant permanent de l'Italie.

Je voudrais saluer le retour des membres du Conseil et du Secrétariat qui ont pris part à la mission en Afghanistan.

Je donne maintenant la parole à M. Giulio Terzi di Sant'Agata, Chef de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan.

M. Terzi di Sant'Agata (Italie) (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité s'est rendu en Afghanistan du 21 au 28 novembre, conformément aux termes de référence convenus qui ont été récemment

distribués comme document officiel du Conseil de sécurité. Je pense que la mission a atteint son objectif principal qui était d'évaluer directement la situation dans le pays à un moment critique. Je suis convaincu que les délibérations futures du Conseil en Afghanistan bénéficieront des renseignements fournis par cette première mission d'établissement des faits.

Je tiens à remercier tous les collègues qui ont participé à la mission pour leurs contributions remarquables à nos discussions en Afghanistan. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, de la gentillesse dont il a fait preuve en accompagnant la mission et de son efficacité pour faciliter les rencontres avec les autorités afghanes. Évidemment, il aurait été impossible d'entreprendre cette visite dans ces conditions difficiles sans l'organisation impeccable due au Secrétariat et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ni sans l'appui logistique et sécuritaire extrêmement professionnel fourni par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Haroon, Représentant permanent du Pakistan; l'Ambassadeur Al-Jarman, Représentant permanent des Émirats arabes unis; l'Ambassadeur Al-Murad, Représentant permanent du Koweït; et l'Ambassadeur Al-Nasser, Représentant permanent du Qatar. Grâce aux efforts des autorités de leurs pays respectifs, ils nous ont fourni une aide précieuse dans nos voyages.

À Kaboul, la mission a rencontré le Président Karzaï et plusieurs ministres; les présidents des chambres haute et basse du Parlement; des présidents des commissions parlementaires et autres membres du Parlement; la Commission afghane des droits de l'homme et la Commission électorale indépendante; le Secrétaire général de l'OTAN, son haut représentant civil à Kaboul et des représentants de la FIAS; des membres de la communauté diplomatique, dont la troïka de l'Union européenne et le Chef de la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan; des organisations de la société civile; des organisations non gouvernementales nationales et internationales; les hauts responsables de la MANUA et l'équipe de pays des Nations Unies. La mission a été suivie attentivement par les médias afghans et par l'opinion publique.

Nous avons également visité Herat, où nous avons pris contact avec le bureau régional de la MANUA, le Gouverneur de la province, et d'autres fonctionnaires afghans ainsi que l'Équipe de reconstruction de province. À Herat, la mission a noté que les activités de l'Équipe de reconstruction de province étaient bien reçues par les dirigeants de province et par l'opinion publique. Le Gouverneur et les membres du Conseil provincial ont souligné l'importance des projets d'aide à effet rapide mis en œuvre par l'Équipe de reconstruction de la province d'Herat.

Pendant que le rapport de mission est en cours d'élaboration, je souhaite tirer quelques conclusions sur la base des messages sur lesquels nous avons insistés pendant notre dernière conférence de presse. Tout d'abord, nous tenons à rappeler la déclaration du Ministre des affaires étrangères Spanta, qui a dit que l'Afghanistan était confronté à une difficile situation sécuritaire, et non à une crise de sécurité. Ce jugement prend comme postulat de base le fait que les insurgés sont concentrés dans des régions spécifiques et ne proposent pas un autre modèle de gouvernement, même s'ils en donnent l'illusion.

En même temps, il est clair que l'Afghanistan est confronté à des défis redoutables et complexes. Quand on fait face à ces problèmes, il est important de ne pas se laisser aller au découragement, ni de se livrer à des discussions stériles entre l'Afghanistan et ses amis au sein de la communauté internationale. Nous devons plutôt redoubler d'efforts communs dans un esprit de partenariat.

Certains domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été accomplis nous laissent entrevoir une lueur d'espoir pour l'avenir : l'amélioration des relations avec le Pakistan, qui a été soulignée par le Président Karzaï et le Ministre Spanta; les dernières nominations de membres du cabinet, qui semblent avoir apporté un regain d'énergie, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption; le recul considérable (19 %) de la culture du pavot, dont témoigne l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; l'engagement d'améliorer la gouvernance au niveau sous-national, notamment le lancement du Programme de sensibilisation sociale pour l'Afghanistan; et l'inscription sur les listes électorales de près de 2 millions d'Afghans au cours des deux premières phases du projet électoral, sans qu'aucun incident n'ait été signalé. Ces victoires doivent servir de point de départ, notamment dans l'année à venir.

L'« afghanisation » du secteur de la sécurité et l'amélioration des opérations des Forces nationales de sécurité afghanes sont des éléments clés du processus de stabilisation.

Les acteurs internationaux ont réaffirmé leur volonté de répondre aux demandes afghanes pour accélérer les progrès dans ce domaine. Grâce aux capacités accrues de l'Armée nationale afghane, les opérations menées exclusivement par la FIAS sont désormais plutôt l'exception. En ce qui concerne la réforme de la police, le nouveau Ministre de l'intérieur, M. Hanif Atmar, a demandé une augmentation du nombre des tuteurs et des formateurs, y compris au niveau des districts. Une contribution renforcée est attendue notamment de la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan. Le Ministre Atmar a reconnu que le Gouvernement devait insuffler un changement dans la manière dont l'opinion publique perçoit la police et que cette dernière devait aussi se montrer plus responsable.

L'impact du conflit sur les civils suscite une préoccupation particulière et a fait l'objet de discussions approfondies durant notre visite. La vaste majorité des victimes civiles est causée par les insurgés, dont la stratégie consiste à prendre délibérément pour cible les civils. Nous avons été rassurés de voir que la FIAS s'efforce soigneusement d'éviter les victimes civiles et que des mesures ont récemment été prises pour en réduire le nombre et réparer les préjudices subis.

Des élections libres, régulières et ouvertes à tous en 2009 sont nécessaires pour renouveler la légitimité des autorités afghanes et pour regagner la confiance totale de la population. La Commission électorale indépendante s'est montrée pleinement engagée à atteindre cet objectif, conformément à la Constitution afghane. Le Président Karzaï a souligné qu'il était essentiel que les élections se déroulent dans toute l'étendue du pays.

En ce qui concerne la réconciliation nationale, nous avons observé un consensus croissant parmi nos interlocuteurs afghans autour de l'idée que tout dialogue avec des éléments antigouvernementaux doit être mené par les autorités afghanes en position de force et que la renonciation à la violence et le respect de la Constitution afghane doivent constituer les conditions préalables à toute négociation. Les négociations viennent donc compléter la lutte contre le terrorisme, et non s'y substituer. Ce processus doit

conduire à la démocratisation et non à une influence accrue de l'obscurantisme taliban sur la société afghane.

Même si les Afghans, le Président Karzaï compris, sont nombreux à plaider en faveur de pourparlers pour mettre fin à la violence, aucun des interlocuteurs de la mission n'a souhaité un retour des Taliban au pouvoir. La mission s'est félicitée de l'amélioration significative intervenue dans les relations entre l'Afghanistan et ses voisins. Le Conseil de sécurité a toujours appuyé une approche permettant de rétablir la sécurité grâce à une démarche régionale appuyant également le développement économique régional.

La mission s'est aussi félicitée de la coopération mise en place entre le Gouvernement afghan et ses voisins dans certains domaines spécifiques permettant d'améliorer le contrôle des frontières, comme la lutte contre les stupéfiants ou le problème des réfugiés. Il faut espérer que les événements survenus récemment dans la région ne nuiront pas à cette dynamique positive. Nos interlocuteurs afghans ont accueilli avec satisfaction les initiatives internationales prévues pour favoriser la coopération dans la région.

Pour ce qui est de l'assistance au développement, la mission a été informée du fait que certaines inefficacités sont perçues dans la fourniture de l'aide. On attend de la communauté internationale qu'elle fasse preuve de davantage de transparence et coordonne mieux ses efforts, conformément à la Déclaration de Paris.

En ce qui concerne l'aide humanitaire, la mission a été informée des mesures qui sont actuellement prises pour garantir la sécurité alimentaire durant l'hiver. En même temps, certaines préoccupations ont été exprimées quant au fait que les ressources n'étaient pas disponibles pour fournir une aide alimentaire au-delà du mois de mars. Les donateurs sont donc encouragés à

verser leurs contributions auprès du Gouvernement afghan ou du Programme alimentaire mondial.

Compte tenu de la tendance récente à l'augmentation des actes d'intimidation à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme et des récents retours en arrière concernant l'impunité et la liberté d'expression, nous avons encouragé les autorités afghanes à redoubler d'efforts pour respecter les droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et des enfants.

Enfin, je voudrais insister tout particulièrement sur les marques de soutien au rôle de coordination de la MANUA qui ont été exprimées tout au long de nos rencontres tant avec les acteurs internationaux qu'avec les autorités afghanes. Le Président Karzaï s'est dit entièrement satisfait de la coopération instaurée avec le Représentant spécial Kai Eide. Le Représentant spécial du Secrétaire général jouit de la confiance et du respect total de ses partenaires à Kaboul. En conséquence, nombre de nos interlocuteurs ont estimé que la MANUA devrait disposer des moyens nécessaires pour tirer parti de ce potentiel. Les États Membres de l'ONU sont donc priés de fournir à la MANUA les ressources financières et humaines dont elle a besoin pour s'acquitter de son mandat renforcé tel que défini par la résolution 1806 (2008).

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je voudrais exprimer notre gratitude et nos remerciements à tous les membres de la mission du Conseil de sécurité, conduite de façon très compétente par l'Ambassadeur Terzi, pour la manière dont ils se sont acquittés, au nom du Conseil, de cette importante responsabilité.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 25.